

L'amendement énonçant une proposition qui porte sur une question étrangère à la proposition comprise dans la motion principale n'est pas pertinent et ne peut être présenté.

Même si, comme l'ont fait valoir certains députés, la motion et l'amendement traitent du prix des denrées alimentaires, je juge que l'amendement est dénué de pertinence et je ne puis l'accepter tel quel, parce qu'il implique le changement de tribunaux que j'ai évoqués et la suppression de la question relative aux bénéfices des supermarchés, ce qui constituerait des modifications de fond.

• (1630)

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, la motion à l'étude signale une constatation que nous avons toute faite.

Le problème de la hausse soutenue des prix dans le domaine de l'alimentation affecte sérieusement le niveau de vie au Canada. Nous le déplorons tous, mais personne n'agit, surtout pas le gouvernement actuel, dont la politique incohérente complique davantage la situation.

L'alimentation est un domaine essentiel. Qu'on soit riche ou pauvre, qu'on vive en ville ou à la campagne, on a toujours besoin de manger pour vivre. Par conséquent, une société qui se veut juste doit faciliter l'accessibilité de toute la population aux denrées alimentaires.

Tous les particuliers participent de près ou de loin à la production. Ils ont un droit strict de se procurer les produits alimentaires à un prix raisonnable. On ne peut tolérer en ce domaine l'exploitation systématique de commerçants sans scrupules. Dans un pays comme le nôtre, où les ressources alimentaires sont inépuisables, il est incompréhensible que des milliers de citoyens aient du mal à se nourrir convenablement.

Que nous manque-t-il? Viande, céréales, légumes, fruits, bref, toutes les denrées, sont en abondance. Au lieu de faire bénéficier les contribuables canadiens de la générosité de la Providence, on s'évertue à inventer mille et une tracasseries aux producteurs, sous prétexte de réduire la production, en vue de maintenir les prix. Les producteurs de grains de l'Ouest du pays, comme les producteurs de lait du Québec, peuvent en dire long là-dessus. Payer les cultivateurs d'une région pour qu'ils ne sèment pas de blé, et en pénaliser d'autres qui produisent trop de lait, voilà une politique erronée et stupide.

Avant de parler d'excédents réels, commençons par garantir à tous les Canadiens une nourriture saine et abondante. Ensuite, s'il y a excédent, faisons-en bénéficier les pays démunis, où des milliers d'êtres humains meurent de faim chaque jour.

Nous répétons sans cesse qu'il n'y a pas de problème de production en ce pays, mais plutôt un problème de pouvoir d'achat. On pourrait même affirmer que le coût des produits alimentaires n'aurait pas d'importance si chaque famille possédait les revenus nécessaires pour se les procurer. En d'autres termes, quand on aura compris qu'une politique économique adéquate doit tendre vers l'équilibre parfait entre la production et la consommation, on aura réglé le problème.

Dans le système enchevêtré et faux que nous subissons présentement, il y a malheureusement place pour toutes sortes d'abus. Comme l'indique la motion de l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis), «les bénéfices des supermarchés se sont accrues simultanément à un rythme sans précédent.» Des exploitateurs sont à l'œuvre

[M. l'Orateur suppléant.]

partout. On gonfle les prix sous n'importe quel prétexte. Tout cela afin, surtout, de gonfler les profits.

Ce ne sont pas là des avancés gratuits. Il suffit d'analyser la différence énorme qui existe entre le coût de revient du producteur et le prix payé par le consommateur. Par exemple, on paie le porc environ 30c. la livre aux éleveurs, alors que le consommateur le paie de \$1 à \$1.70 la livre. Cet écart est beaucoup trop considérable; il assure un profit brut de quelque 500 p. 100 aux commerçants intermédiaires. Aussi n'est-il pas étonnant qu'en même temps des subventions soient consenties aux éleveurs de porcs, alors que certaines compagnies, comme la *Canada Packers*, par exemple, réalise des profits nets de quelque 15 millions de dollars par année.

Je suis bien d'accord que ces questions, étant d'intérêt national, devraient être déferées immédiatement à un comité spécial de la Chambre pour enquête et rapport d'ici le 26 juin 1972, comme le mentionne la motion que nous débattons présentement. Mais nous n'aboutirons pas à grand-chose à moins d'approfondir les causes réelles de la situation actuelle.

On s'oppose, et ce sous toutes sortes de prétextes, à notre proposition de rétablir un équilibre entre la production et la consommation, en augmentant le pouvoir d'achat. On nous dit même, avec un souffle d'horreur: Ce serait l'inflation! De grâce, entendons-nous sur le sens des mots et sachons de quoi nous parlons.

Au cours d'une émission télévisée, un économiste dogmatique définissait l'inflation comme une hausse démesurée des prix causée par une disproportion entre l'offre et la demande, celle-là ne pouvant répondre à celle-ci. En d'autres termes, il y aurait trop d'argent disponible, comparativement à la capacité de produire.

Or, un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec—on aurait probablement retrouvé la même chose en ce qui a trait au gouvernement fédéral—répondit à l'économiste traditionnel que sa définition ne collait pas à la réalité. Les commerçants se fendent en quatre pour vendre; les industriels doivent couper la production; ils dressent des programmes pour garder en permanence leurs employés que le chômage menace et que leurs syndicats veulent protéger grâce au salaire garanti.

Il n'y a pas d'inflation au Canada. L'économiste, les deux pieds dans le bain des affaires, le démontre. Cependant, les effets similaires à l'inflation traditionnelle, soit la hausse des prix, sont en partie importés d'autres pays et, en partie, causés par la pyramide d'intérêt que les citoyens paient depuis 20, 30 et 50 ans sur le développement public, pyramide faite de taxes qui sont comprises dans le prix des produits. Il en résulte une hausse qui se reflète dans les augmentations de salaires, et le cercle vicieux continue toujours à exister.

• (1640)

L'économiste de salon, lui, les deux pieds sur le bureau, *doctus cum libro*, raisonne d'après des principes élaborés il y a des siècles, alors que régnait une économie de privation, chacun devant travailler 10 ou 12 heures par jour. Chaque artisan ou professionnel devait lui-même tirer de la terre une partie de sa subsistance ou de son vêtement. De tels économistes, pour enrayer l'inflation, ne font que créer du chômage, qui entraîne graduellement la nécessité de recourir à l'assistance sociale. Puis viennent les hausses de taxes, de salaires, et c'est l'infernal cercle vicieux qui recommence.